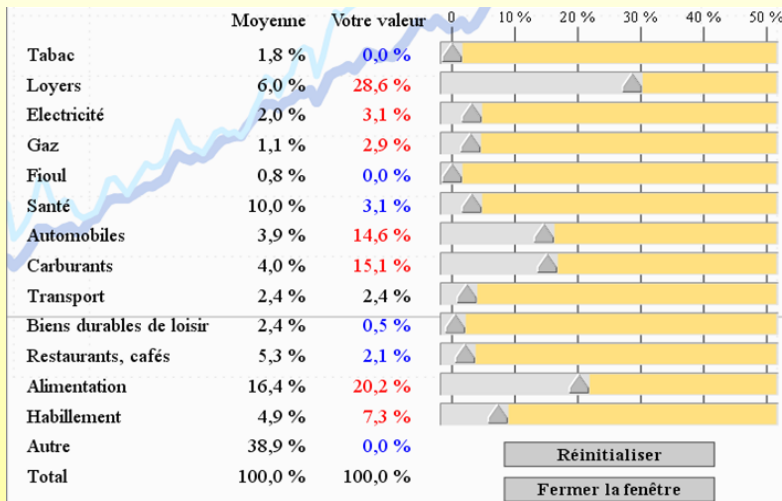


Nous voulons...



l'excellence salariale

1er flash info, avril 2011



Pourquoi la CFDT ne signe pas l'accord sa- laires 2011 dans les plus grandes sociétés du grou- pe ?

Un dessin vaut mieux qu'un long discours...

Sur le site INSEE : <http://www.insee.fr/fr/>

indicateurs/indic_cons/sip/sip.htm, on peut calculer l'inflation qui correspond à nos propres moyens de consommation (*ci-dessus les curseurs utilisés, ci-dessous le résultat obtenu*)

Avec un salaire de 1000 €, le loyer représente environ 40 % des charges et non 6 % pour le "panier" moyen !!!

L'inflation n'est pas la même pour tous !!!

Avec une progression des charges à 4,3 % pour les petits salaires (*tous les employés Casino*),

**Il n'est pas décent de cautionner une augmentation n'allant pas au-delà de 2,50% (moyenne annuelle 1,75%)
...en tout cas pas pour la CFDT !!!**

